

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le **LUNDI 14 DECEMBRE**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au Pôle Enfance rue du Trianon, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU, Michel BOUILLON, Julie CHARPENTIER, Yohann FOUASSIER, Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE, Michèle DUCHEMIN, Marie-Claude HOUDELIER, Lilian BÈGUE, Jean-François RAIMBAULT, Stéphane SABLÉ, Florence LAMBARÉ, Caroline BEAUDUCÉL, Jérôme BÉNÉZET, Yannick BRUNEAU, Noémie Gaigner, Stéphanie BERTHIER-BÉCHU, Nicolas GAUBERT.

Absente excusée :

Aurélien VULLO STIENNE ayant donné pouvoir à Caroline BEAUDUCÉL

Secrétaire : Florence LAMBARÉ

PRESENTATION RAPPORTS D'ACTIVITE 2019 **De LAVAL AGGLOMERATION** **De l'EAU POTABLE et de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le rapport d'activité 2019 de :

LAVAL AGGLOMERATION marque en 2019 la première année d'un nouveau territoire à 34 communes suite à la fusion avec la communauté de communes du Pays de Loiron. Ont été présentés les faits et activités marquants, la gouvernance puis la présentation des dépenses par politique publique.

Celui de l'EAU POTABLE présente Les chiffres clés de production et consommation d'eau, du nombre d'abonnés et kilomètres de réseaux, de rendement du réseau (légèrement meilleur qu'en 2018).

Le prix de l'eau représente 3 € le m³ pour un foyer consommant 120 m³

Celui de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF pointe une stabilité dans le nombre d'abonnés et une légère diminution du nombre de m³ facturé. Les principales dépenses ont été faites pour le remplacement d'équipements et pièces à la station d'épuration.

Le prix de l'assainissement collectif calculé sur la consommation d'eau potable représente 2€ le m³ pour une consommation estimée à 120 m³.

Ce service a été transféré à Laval Agglomération au 1^{er} janvier 2020.

AVENANT à LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES POUR LA MICRO CRECHE « La Ritournelle LOCATION DES LOCAUX

La convention fixant les modalités financières passée avec l'ex Pays de Loiron et 5 collectivités dont le Bourgneuf-la-Forêt arrive à échéance au 31 décembre 2020.

Le renouvellement des conditions financières et quelques ajustements liés à la fusion avec Laval Agglomération, lieu des locaux et assurance sont modifiés par un avenant d'une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2021.

De même, le contrat de location des locaux de la micro crèche avec la commune d'une durée initiale de 18 mois est prolongé aux mêmes conditions pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2021.

COMPTE-RENDU COMMISSION BATIMENT et AMENAGEMENT REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE CHAUFFAGE DE LA MAIRIE

BATIMENT

Le remplacement de la chaudière gaz de la mairie est validé par une chaudière propane Très Haute Performance à condensation permettant une économie d'énergie de 7 300 kWh/an soit 16 % avec une réduction de facture de 625 € ttc/an et 2 000 kg de CO₂ évités

Le coût de cette installation est estimé à 8 759 € HT.

Les aides DETR et Contrat de Ruralité 2021 sont sollicitées pour un montant de 7 007 €

AMENAGEMENT

Les moutons appartenant au Conservatoire de la Charnie ont été récupérés.

Il est décidé l'achat d'une vingtaine de moutons d'Ouessant pour une somme de 2 225 € qui arriveront au printemps 2021

Fleurissement :

Un crédit de 1 500 € au budget 2021

Parc de Morfelon

Une réflexion est en cours sur l'aménagement d'une aire de stationnement pour les cycles motorisés. Des travaux d'élagages et d'éclaircissement sont prévus pour une somme de 1 668 € TTC avec l'achat de plants pour 437.80 € auprès de Jean-François LE RAY.

Cimetière : Il est prévu de continuer l'entretien régulier et d'acquérir un banc près du jardin du souvenir.

TRAVAUX DE SECURISATION SUR DEUX ROUTES DEPARTEMENTALES ECLAIRAGE PUBLIC

Etudes Sécurisation sur routes départementales en agglomération

Le Conseil Municipal confirme la réalisation d'études de faisabilité d'aménagements de sécurité et de liaisons douces sur les routes départementales RD 123 (route de Vitré) et RD 30 (route de Fougères) en agglomération.

Le cabinet ABE de PACÉ est retenu pour un montant d'honoraires de 8 227.50 € HT

Eclairage public

Le conseil municipal a pris connaissance de la réflexion conduite avec Territoire d'Energie Mayenne :

1 – Remplacement des équipements d'éclairage du lotissement des Mées, de la rue du Haut-Verger, rue du Doué, des Landes et de la rue du Lierre par :

- **du SOLAIRE** lampe led pour les Mées et bas de la rue du Haut-Verger,
- **du FILAIRE** lampe led pour les rues du Doué, des Landes et du Lierre.

2 – Lotissement de la Beulotière

Equipement en éclairage public de ce secteur en éclairage solaire lampe led.

Le coût estimatif total est de l'ordre de126 379.00 €

Ces travaux vont permettre une économie d'énergie, une réduction de la facture et des émissions évitées de CO2.

Les aides au titre de la DETR et du contrat de ruralité sur la thématique de la transition écologique sont sollicitées pour un montant de 101 103 €.

PERSONNEL COMMUNAL DISPOSITIONS EN MATIERE DE TEMPS PARTIEL DES AGENTS

Le conseil municipal a délibéré pour préciser les dispositions en matière de temps partiel de droit des agents à savoir :

- Quotité possible : 50% - 60 % - 70 % - 80 %,
- Organisation du travail : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle, annuelle en fonction du poste,
- Autorisation : période comprise entre 6 mois et 1 an ; renouvelable dans les limites prévues par les textes.
- Demandes : deux mois avant la date souhaitée.

**OUVERTURE DE DEUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT ET DECISION
BUDGETAIRE MODIFICATIVE n° 5**

Pour permettre de mandater des dépenses d'engagements pris avant le budget 2021, deux opérations sont ouvertes au budget 2020 :

- OPERATION 196 – TRAVAUX DE SECURISATION AGGLOMERATION
avec une ouverture de crédits de 15 000 €

- OPERATION 197 – VOIRIE 2021
avec une ouverture de crédit de 5 840 €

Un crédit complémentaire de 9 000 € est porté à l'opération « BATIMENT » pour le financement du remplacement des radiateurs et VMC au logement du 9 rue des Mées, l'installation d'un abri de jardin au 5 rue Saint-Gilles.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

Le Conseil Municipal est informé des décisions du Maire

-Travaux Energétiques sur deux immeubles de la rue Saint-Gilles
L'avenant au lot 5 Cloisons Doublages avec une moins-value de 420 € ttc

-La liste des titres de concessions de cimetière émis du 25 mai au 14 décembre 2020

-La liste des Déclaration d'Intention d'Aliéner lors de mutations d'immeubles du 25 mai au 14 décembre 2020 : aucun droit de préemption n'a été prescrit.

INFORMATIONS DIVERSES

- Compte rendu de la 1^{ère} réunion avec Préprogramm pour la restructuration des locaux scolaires,
 - La distribution des chocolats et savons auprès des aînés de plus de 75 ans le 12 décembre par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
 - La distribution des chocolats auprès des élèves des écoles le 18 décembre
 - La mise en place dans les locaux de l'ex trésorerie 9 rue des Mées de tests de dépistage du COVID19 par le cabinet infirmier PELE-QUINTON et la Pharmacie JOHAN sur rendez-vous tous les jours (sauf le week-end) de 13h à 14h et de 19h à 20h.
 - L'annulation de la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune
 - Le commencement des travaux de construction de 3 logements en janvier 2021 par Mayenne Habitat au lotissement de la Beulotière
-
- **PROCHAINES REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL**
LUNDI 11 JANVIER
LUNDI 08 FEVRIER

Le Maire

François BERROU